

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Enseignement catholique : le mauvais points

LORS de sa dernière plénière à Libreville, la Conférence épiscopale du Gabon a, au terme des travaux, formulé des messages de vérité non seulement en direction des prêtres, religieux, religieuses mais également vers l'État, les parents... Tous acteurs et partenaires de cet Ordre d'enseignement appartenant à l'âge d'or de l'école gabonaise.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

L'ENSEIGNEMENT catholique a perdu de son lustre. Réunis du 4 au 10 janvier dernier dans le diocèse de Libreville, les évêques du Gabon l'ont réaffirmé en formulant un message de vérité, non seulement en direction des membres du clergé, mais également vers l'État gabonais, les parents, élèves, les personnes de volonté, etc. Pour les dignitaires religieux, il est important de préserver le caractère catholique des établissements de leur Ordre d'enseignement, et de le voir respecté par tous. La dernière Conférence épiscopale du Gabon s'est prononcée en faveur d'une gestion de ces biens ecclésiastiques sur la base des principes d'éthique et de déontologie propres à la religion catholique. Voyant, sans doute, le mal de loin, les prélats ont abordé un ensemble de questions spécifiques pour éviter que l'enseignement catholique ne continue de sombrer davantage dans la crise où elle se trouve enlisée. Car, avec les grosses difficultés qu'ils traversent, les établissements de cet ordre d'enseignement ont perdu leur "identité catholique" et s'apparentent de nos jours aux institutions du public dans leur gestion pastorale, administrative et pédagogique.

Pour la conférence épiscopale, il était urgent de passer à l'action. Pour cela, aucun acteur ni partenaire n'a été épargné. À l'État gabonais, il est demandé de veiller au respect et à l'application de l'accord-cadre du 12 décembre 1997 et de l'accord sur le statut de l'enseignement catholique signé le 26 juillet 2001. Porteuse de la vision éducative particulière de la Conférence épiscopale, la

direction nationale de l'Enseignement catholique a été invitée à un exercice de pertinence, de performance et de vigilance. C'est à elle que doit être dévolu le rôle de gendarme contre les maux qui minent actuellement ces institutions scolaires, et qui n'existaient pas dans un passé pas si lointain ; à savoir la tricherie, la corruption, la falsification et la détérioration de l'environnement scolaire de l'Église catholique.

Aux prêtres, religieux, aumôniers diocésains et scolaires, il est exigé désormais un travail collaboratif et créatif, afin de recadrer l'école catholique en la rapprochant des paroisses et des communautés. La probité et le courage devront être dorénavant les caractéristiques des chefs d'établissement et enseignants, qui sont des maillons très importants de la chaîne de l'enseignement catholique et véritables courroies de transmission des valeurs évangéliques. Plus que jamais, les parents d'élèves et leurs associations se doivent, eux aussi, de prendre au sérieux leur rôle dans le bon fonctionnement des établissements catholiques et dans l'amélioration du travail des élèves. Tout en réservant une grande place aux activités culturelles. C'est tout le sens que se propose, d'ailleurs de donner, la Charte de l'Enseignement catholique conçue au terme des dernières assises de la Conférence épiscopale du 4 au 10 janvier dernier, et que les prélats ont vite fait de transmettre au ministre de l'Éducation nationale. Dans ce document, figurent, entre autres, des propositions pour procéder au toilettage de l'ensemble du système, pour débarrasser les écoles catholiques de tous leurs oripeaux, et leur faire retrouver leurs lettres de noblesse.



Les évêques du Gabon et le ministre de l'Éducation nationale à la cérémonie d'ouverture de la Conférence épiscopale du Gabon.



Clergé distribue bons et

Très attendue subvention

CM
Libreville/Gabon

L'ÉTAT gabonais assure annuellement le financement des établissements scolaires privés laïcs reconnus d'utilité publique. Mais, ce financement qui prend la forme d'une subvention de fonctionnement et/ou une prise en charge des frais de scolarité et d'écolage n'est plus versée aux ordres d'enseignements confessionnels depuis plusieurs années.

Selon l'inspecteur central de la direction nationale de l'Enseignement catholique, Jean-Michel Pendi, cela fait près de six ans que l'État a suspendu le paiement de cette subvention sans explication aucune, occasionnant ainsi de nombreuses difficultés de fonctionnement mais surtout de paiement des salaires du personnel. " Beaucoup de nos établissements sont en difficulté de paiement. Cette réalité est accentuée non seulement par le non-versement de la subvention mais également par les impayés de deux ans déjà des frais de scolarité des élèves qui sont officiellement orientés en classe de



Photo: CM

6e dans nos établissements. Les revenus de nos écoles viennent des écolages que paient les parents. Ces frais de scolarité nous permettent de faire fonctionner les écoles. Dans la mesure où beaucoup de parents sont en retard sur les mensualités. D'autres ne paient même pas. La trésorerie des écoles est fortement impactée au moment où il faut payer les salaires des enseignants vacataires et du personnel de la main-d'œuvre non permanente",

a expliqué à "L'Union" l'inspecteur central.

Au regard des résolutions prises au terme de la récente conférence épiscopale du Gabon dans lesquelles l'Église catholique s'est réjouie d'une " relance d'un dialogue prometteur d'un avenir meilleur avec le ministère en charge de l'Éducation Nationale ", la direction nationale de l'Enseignement catholique espère que cette subvention sera engagée dans un proche avenir.



Conférence épiscopale à Libreville.

Pas comme dans le meilleur des mondes

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LES responsables de l'Église catholique du Gabon viennent de tenir un conclave spécial à Libreville pour réfléchir sur leur ordre d'enseignement qui, aujourd'hui, a quelque peu perdu ses lettres de noblesse du fait d'un certain nombre de dysfonctionnements. Lesquels sont liés, d'une part à une perte d'identité de l'enseignement catholique et, d'autre part, à plusieurs difficultés fonctionnelles.

" Pour ceux qui connaissent l'enseignement catholique d'antan et pour nous qui sommes à l'intérieur, nous constatons malheu-

reusement que nous sommes en train de perdre nos lettres de noblesse avec de grosses difficultés. Des difficultés d'identité. C'est-à-dire que nos établissements aujourd'hui ressemblent désormais beaucoup plus à des établissements publics. Il n'y a plus cette identité catholique. Nous avons aussi beaucoup d'agents qui ne sont pas des catholiques pratiquants et ils sont dans notre ordre d'enseignement sans pour autant respecter les principes de l'enseignement catholique. Et tout ça fait désordre dans le projet éducatif de l'enseignement catholique. Lequel est basé sur un principe clair, celui de former l'homme et tout l'homme. Si une

partie est faussée, il est normal que l'enseignement catholique ne va pas bien. D'où le toilettage entrepris par les travaux de la dernière conférence épiscopale ", confie à "L'Union" l'inspecteur central à la direction nationale de l'Enseignement catholique, Jean-Michel Pendi.

À ces nombreux dysfonctionnements s'ajoutent, entre autres, des problèmes d'argent liés à la suspension de la subvention par l'État ou l'intrusion de l'État dans le fonctionnement de l'enseignement catholique notamment dans le processus des affectations de leurs agents.

Et pour enfoncer le clou, la nouvelle crise qui vient d'éclater au



Photo: SNM

sein de l'enseignement catholique, notamment avec plus de 400 agents totalisant 5, 10, voire 15 ans de service sans salaire et qui réclament aujourd'hui la

régularisation de leurs situations administratives n'est pas de nature à redorer le blason de ladite institution.